

Aide de la Ville au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-trice • BAFA

La Ville de Grenoble peut donner un coup de pouce financier aux jeunes Grenoblois-es de 16 à 25 ans pour se lancer dans l'animation.

— Conditions d'obtention

- Habiter Grenoble
- Avoir entre 16 et 25 ans

— Démarche

Pour candidater, remplir le dossier et le retourner complété et accompagné des documents demandés au Service jeunesse.

Dépôt des dossiers de candidature :

Par voie postale ou en se présentant physiquement à l'adresse suivante : **Le Transfo - Service jeunesse**

1 rue Victor Lastella 38000 Grenoble

Ensuite :

Se présenter au lieu indiqué sur la convocation pour un entretien qui permet d'évaluer la motivation, l'implication et la compréhension des métiers de l'animation du/de la candidat-e.

— Critères d'attribution

Votre demande de bourse sera examinée devant un jury composé de professionnel-les de la jeunesse. Cet échange devra permettre d'évaluer votre motivation, vos connaissances et représentations sur le métier d'animateur-trice ainsi que votre réflexion personnelle sur un projet d'animation et les démarches que vous avez entreprises et/ou réalisées.

— Montant de la bourse

Si vous choisissez de faire votre stage en **internat**, **le montant de la bourse s'élèvera à 350 €.**

Si vous choisissez de faire votre stage en **externat**, **le montant de la bourse s'élèvera à 200 €.**

Pour les volontaires en **service civique**, **le montant de la bourse s'élèvera à 100 €** quelque soit la formule choisie, compte tenu de l'indemnité mensuelle perçue par les volontaires.

— Modalités de versement de la bourse

Le versement de la bourse s'effectuera à la fin du parcours BAFA (à savoir les 3 sessions réalisées, base/pratique/approfondissement).

Les justificatifs de passage à ces 3 sessions ainsi que la réalisation du stage pratique dans une association grenobloise seront demandés pour le versement de la bourse.

Dossier de candidature

Bourse BAFA

— Coordonnées

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courrier électronique _____

— Situation Actuelle

Scolarisé-e

Formation

Salarié-e

Demandeur-euse d'emploi

Autre (précisez) _____

— Formule souhaitée

Externat

Internat

Dossier de candidature Bourse BAFA

Vos motivations pour faire une formation BAFA

Votre expérience dans le domaine de l'animation

**Êtes-vous orienté-e par un-e professionnel-le de la jeunesse
(info jeune 38, mission locale, correspondant jeunesse, codase) ?**

OUI

NON

Si oui, lequel ?

Signature

Autorisation droit à l'image

Dans le cadre du dispositif, des photos ou reportages peuvent être réalisés avec les participants / votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les actions réalisées sur la commune et non à des fins commerciales.

Je soussigné-e (nom/prénom du représentant légal OU pour les jeunes majeurs nom/prénom)

Date et lieu de naissance _____

**autorise librement l'utilisation des photos réalisées,
ou selon le projet et des conditions définis ci-dessous :**

**refuse l'utilisation des photos réalisées,
selon le projet et des conditions définis ci-dessous :**

Pour (nom/prénom du jeune si mineur)

Le bénéficiaire :

Mairie de Grenoble
11 Boulevard Jean PAIN
38100 GRENOBLE

Le projet :

- Promotion des actions du service jeunesse de la Ville de Grenoble
- Nom et prénom du responsable du projet : Henri HAMELIN, Directeur DEJ
- Supports utilisés : diffusion supports extérieurs Ville de Grenoble (totem, vox, kakémonos), sites (grenoble.fr / gremag.fr) ; réseaux sociaux de la ville de Grenoble ; intranet (GalaxY) ; écrans dynamiques de la ville
- Cadre d'utilisation du document : promotion des dispositifs du service jeunesse
- Date de publication / de diffusion : à partir de septembre 2023
- Durée de publication du document à compter de la date de publication : 3 ans

Les conditions :

- Toute autorisation pour un enfant mineur non complétée par les deux responsables légaux ne serait être viable sauf exception
- Les supports seront exclusivement utilisés dans le cadre du projet susmentionné
- Ces supports ne seront ni communiqués, ni vendu, ni utilisés à d'autres usages,
- Le bénéficiaire s'interdit expressément de procéder à une exploitation des supports susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle. Il s'interdit également d'utiliser les supports si ce dernier présente le modèle dans une situation humiliante ou dévalorisante,
- Conformément à la loi, le libre accès aux données recueillies est garanti. Le modèle peut donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et dispose du droit de retrait.

Signatures

si enfant mineur des deux responsables légaux

Précéder de la mention « lu et approuvé »

À

Pièces constitutives du dossier

Le présent dossier dûment rempli

Une photocopie recto verso de la carte d'identité

Un justificatif de domicile (si le nom est différent, fournir une attestation d'hébergement)

Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal au nom du demandeur même pour les mineurs

Un justificatif d'inscription à une formation auprès d'un organisme agréé

Une autorisation droit à l'image

L'ensemble du dossier doit être déposé au Transfo – 1 rue Victor Lastella à Grenoble

PAR VOIE POSTALE OU EN SE PRÉSENTANT PHYSIQUEMENT

CONTACT

Ville de Grenoble - Service jeunesse

Karim LAKHAL

karim.lakhal@grenoble.fr

Tél. 04 56 52 66 04

RETRAIT DES DOSSIERS

Info jeunes 38
www.grenoble.fr



ACCOMPAGNEMENT POUR PRÉCISER LE PROJET ET COMPLÉTER LE DOSSIER

Info jeunes 38
Correspondant de la Ville de Grenoble



DÉPÔT DU DOSSIER

Transfo



ENTRETIEN DEVANT UN JURY

de professionnel-les de la jeunesse



Si avis favorable,
VOUS REMETTEZ LES JUSTIFICATIFS DE PASSAGE AUX 3 SESSIONS VALIDANT LE Bafa ET DE LA RÉALISATION DU STAGE PRATIQUE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION GRENOBLOISE



VALIDATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL



VERSEMENT DE LA BOURSE

six semaines après le passage en conseil municipal

Le délai entre le dépôt du dossier et le versement de la bourse est d'environ 3 mois